

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE**  
**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 19/09/2024

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.val-de-sarthe.fr/publications/>**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 septembre, à 20 H 30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, à Parigné le Pôlin.

Nombre de conseillers		
<b>En exercice : 46</b>	<b>Présents : 35</b>	<b>Votants : 40</b>

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes ALINE, BOURNEUF COURTABESSIS, COUET, EL IRARI, GARNIER, HARDOUIN, MOUSSAY, POIDVIN FOURNELLE, QUEANT, RIOLE, ROTON VIVIER, SCHMITT, TAUREAU.

MM. D'AILLIERES, AVIGNON, BERGUES, BOISARD, BOURMAULT, BRETON, CORBIN, COYEAUD, FABUREL, FONTAINEAU, GEORGET, HEULIN, JARROSSAY, LECERF, LEPROUX, LERUEZ, PANETIER, PIERRIEAU, RICHARD, TELLIER, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mmes DELAHAYE, FERRAND, ROGER, MM. CHALUMEAU, DESPRES, PAVARD.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme CORBIN donne pouvoir à M. VIOT, Mme LEBATTEUX donne pouvoir à M. JARROSSAY, Mme MENAGE à M. RICHARD, M. GARNIER à Mme TAUREAU, M. MAZERAT à M. BERGUES.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. VERNASSIERE Mickaël, Directeur Général Adjoint et Mme LANCIEN Delphine, Assistante administrative.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

**La liste des délibérations est la suivante :**

Délibération n°	Objet	Vote
20240919AF1	Désigner un ou une Secrétaire de séance	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919AF2	Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil de communauté en date du 27 juin 2024	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919AF3	Accepter les avenants au marché d'assurances Lots 1 et 3 et autoriser le Président à les signer	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919AF4	Acquérir 2 véhicules utilitaires mis à la disposition par la Commune de la Suze sur Sarthe à l'euro symbolique	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919RHCM5	Modifier les conditions de création du poste de Responsable Musée, déclarer la vacance du poste et lancer le recrutement	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919RH6	Supprimer le poste d'assistant administratif à temps non complet créé par la délibération n°DER412_09_09_20 et créer un poste d'assistant administratif à temps complet	Délibération adoptée à l'unanimité

20240919RHM07	Créer un emploi non permanent de Chargé du développement des mobilités durables et lancer le recrutement	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919H8	Accepter l'offre de SOLIHA Pays de la Loire afférente au marché de suivi animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) et autoriser le Président à signer ce marché	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919DM9	Accepter les offres afférentes au marché de collecte des déchets ménagers et assimilés et autoriser le Président à signer ces marchés	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919DM10	Accepter les offres afférentes au marché pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus de la déchetterie et autorise le Président à signer ces marchés	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919DM11	Accepter l'avenant au marché de tri et autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant	Délibération adoptée à l'unanimité
20240919EDJ12	Attribuer à la Coulée Douce une subvention exceptionnelle complémentaire de 10 000 € au titre de l'année 2024, solliciter l'avis de principe du conseil communautaire sur la somme de 100 000 € pour 2025 et autoriser le Président à signer l'avenant à la convention annuelle d'objectifs 2024	Délibération adoptée à l'unanimité

**La Suze sur Sarthe, le 19/09/2024,**

**Le Secrétaire de séance**

**Le Président**